



Montréal, le 20 décembre 2017

OBJET Votre demande d'accès du 28 novembre 2017
N/d : 800-02-71

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès aux documents visant à obtenir tous les documents ou tableaux vous permettant de savoir :

« 1-quel est le nombre annuel total de policiers prêtés par la Sûreté du Québec et les services de police municipaux à l'UPAC depuis le début de ses activités;
2-quel est le nombre annuel total de policiers prêtés à l'UPAC depuis le début de ses activités qui disposaient préalablement d'une expérience à titre d'enquêteur. »

Relativement au point 1, vous trouverez ci-joint un tableau qui est constitué des renseignements demandés en ce qui concerne les policiers provenant des corps de police municipaux. Les données s'échelonnent de la création de l'Escouade Marteau en 2009 jusqu'au 6 décembre 2017.

En ce qui a trait aux policiers de la Sûreté du Québec affectés au Service des enquêtes sur la corruption, nous constatons que le document auquel vous demandez l'accès est inexistant. Dans ce contexte, nous ne pouvons donner suite à votre demande. Nous vous invitons à communiquer avec la responsable de l'accès aux documents de la Sûreté du Québec aux coordonnées suivantes :

SÛRETÉ DU QUÉBEC

Sylvianne Cassivi
1701, rue Parthenais, UO 1110
Montréal (Québec) H2K 3S7
Tél. : 514 596-7716
Télec. : 514 596-7717

accesdocuments@surete.qc.ca

Concernant le point 2 de votre demande, le Commissaire à la lutte contre la corruption constate que le document demandé est inexistant. Toutefois, nous tenons à préciser que l'expérience préalable en matière d'enquête criminelle, l'obtention du grade de sergent-enquêteur ainsi que la réussite de la formation *Enquête policière* dispensée par l'École nationale de police du Québec sont toutes des conditions d'admission au prêt de service relativement aux policiers provenant des corps de police municipaux. Ainsi, les policiers municipaux qui ont fait l'objet d'un

prêt de service au Service des enquêtes sur la corruption possédaient tous de l'expérience en enquête criminelle au moment de leur affectation.

Quant aux policiers de la Sûreté du Québec, nous vous invitons à communiquer avec la responsable de l'accès aux documents de cette organisation aux coordonnées mentionnées ci-haut.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note relative à l'exercice de ce recours.

Veillez recevoir, Madame, nos salutations distinguées.

Marie-Claude Laberge, avocate
Responsable de l'accès aux documents
p. j.

MCL/

Répartition des policiers provenant des corps de police municipaux au Service des enquêtes sur la corruption de l'UPAC

Année civile		SPVM	Longueuil	Québec	RSL	Lévis	St-Jean	St-Eustache	GRC	Laval	Châteauguay	Total
2009	Arrivée	6										6
	Départ											0
	Différence	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
2010	Arrivée	2	1	1					1			5
	Départ											0
	Différence cumulative	8	1	1	0	0	0	0	1	0	0	11
2011	Arrivée								1			1
	Départ	1										1
	Différence cumulative	7	1	1	0	0	0	0	2	0	0	11
2012	Arrivée	3	2									5
	Départ	4	1									5
	Différence cumulative	6	2	1	0	0	0	0	2	0	0	11
2013	Arrivée	2	1									3
	Départ	1	1						1			3
	Différence cumulative	7	2	1	0	0	0	0	1	0	0	11
2014	Arrivée	3			1				1	1	1	7
	Départ	1										1
	Différence cumulative	9	2	1	1	0	0	0	2	1	1	17
2015	Arrivée	5						1				6
	Départ	4							2	1		7
	Différence cumulative	10	2	1	1	0	0	1	0	0	1	16
2016	Arrivée	2	1									3
	Départ	3	1								1	5
	Différence cumulative	9	2	1	1	0	0	1	0	0	0	14
Jusqu'au 06-12-2017	Arrivée	2		1		1	1					5
	Départ	4										4
	Différence cumulative	7	2	2	1	1	1	1	0	0	0	15
Total des arrivées		25	5	2	1	1	1	1	3	1	1	41
Total des départs		18	3	0	0	0	0	0	3	1	1	26
Situation actuelle		7	2	2	1	1	1	1	0	0	0	15